

L'admission

Une rencontre préalable à votre entrée vous permettra de visiter l'établissement et d'en connaître son fonctionnement. L'admission est prononcée, après examen des dossiers administratif et médical par la Directrice de la résidence, dans la limite des places disponibles et des possibilités de prise en charge correspondant aux besoins de la personne.

Le prix de journée

Le tarif hébergement, identique pour tous les résidents, comprend les prestations hôtelières, de restauration, d'entretien, d'animation, d'accueil et d'administration. Ce tarif est entièrement à votre charge. Si vos ressources sont insuffisantes pour régler ces frais d'hébergement, vous pouvez éventuellement bénéficier de l'Aide Sociale.

Le tarif dépendance comprend toutes les dépenses liées à l'état de dépendance de la personne, c'est-à-dire l'aide à la toilette, à l'habillage, au repas, au déplacement ainsi que les frais de surveillance du résident. Ce tarif dépend du degré d'autonomie de la personne. Plus la personne est dépendante, plus elle a besoin de prestations, d'accompagnement et plus le tarif sera élevé. Ce degré de dépendance est évalué par notre équipe médicale qui vous classifiera d'après la grille AGGIR, allant de 1 à 6. Ce tarif est pris en charge par le Conseil Départemental. Toutefois, une participation reste à votre charge, cette participation correspond au GIR 5/6.

Coordonnées de l'établissement :

EHPAD « Le Domaine de Tassy »

1 849, Route Départementale 19

83440 TOURRETTES

Tél : 04 94 39 15 55

Fax : 04 94 76 05 05

secretaire.tassy@fedes.fr

www.fedes.fr



Conseil d'Administration et Direction

Président : Alain PRADEAU

Directeur Général : Didier DEBRAND

Directrice Déléguée : Emilie PAUPELARD



Renseignements du lundi au vendredi

de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes



VOUS ACCUEILLE



L'EHPAD « Le Domaine de Tassy »

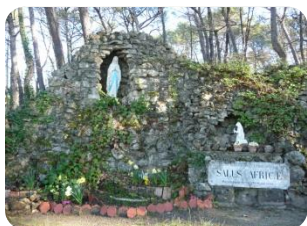
situé à une trentaine de kilomètres de Fréjus/Saint-Raphaël, Draguignan et Cannes, bénéficie d'un cadre exceptionnel au sein d'un parc arboré entre mer et montagne. C'est un lieu privilégié de repos et de douceur.

La maison de retraite, sous statut associatif, accueille en hébergement permanent toutes personnes âgées de plus de 60 ans, valides, semi-valides et dépendantes.

La capacité d'accueil de l'établissement est de 32 résidents.

L'établissement est habilité à recevoir des personnes relevant de l'Aide Sociale.

L'objectif de la résidence médicalisée est de maintenir une autonomie, une qualité de vie tout en respectant la dignité et le désir de chacun.



Les espaces de vie

La chambre, votre espace personnel

Les chambres bénéficient d'une agréable vue sur la campagne environnante. Elles sont adaptées aux besoins de la personne âgée et disposent toutes d'une salle d'eau indépendante avec lavabo, douche et WC, d'une prise de téléphone, d'un accès TV et Internet.

Pour assurer la sécurité et en cas de besoin, un système d'appel est relié au personnel soignant. En plus du mobilier proposé (lit médicalisé et mobilier de rangement), il est possible afin de créer un véritable « chez soi » d'apporter des petits meubles et objets personnels conformes aux normes de sécurité.

Des chambres d'accueil permettent d'accueillir des membres de la famille ou des amis pour des séjours de courte durée.

Des espaces collectifs pour vivre ensemble

La résidence met à votre disposition des espaces de convivialité et d'échanges : deux salons, une salle de restauration, une salle de télévision...

Vos familles sont les bienvenues dans ces lieux de vie.

La restauration

Une cuisine traditionnelle de qualité préparée sur place par la chef de cuisine est servie par une équipe de professionnels. Les menus variés et équilibrés sont réalisés avec l'aide d'une diététicienne. Les régimes de chacun sont respectés. Les résidents peuvent inviter leurs parents et amis dans la salle de restauration.

Un encadrement médical attentif et attentionné

Une équipe pluridisciplinaire, professionnelle et qualifiée est à vos côtés nuit et jour, sept jours sur sept pour votre confort et votre sécurité.

Les infirmières et les aides-soignantes assurent les soins d'hygiène, de nursing et de surveillance en lien avec le médecin coordonnateur.

L'équipe interagit avec des intervenants extérieurs (médecins libéraux, kinésithérapeutes, podologues...) et en accord avec le résident et sa famille.

L'éthique du soin tient dans l'écoute, le respect et l'accompagnement.

Le PASA

Le Pôle d'Activités en Soins Adaptés (PASA) permet d'accueillir dans la journée 12 résidents au maximum de l'établissement ayant des troubles cognitifs modérés dans des espaces déterminés.

Des animations

De nombreuses animations sont proposées aux résidents quotidiennement pour favoriser la convivialité et les échanges dans le respect des goûts, souhaits et capacités de chacun.

Le cadre agréable, l'écoute bienveillante, le respect, la prévenance qui sont vécues au sein du Domaine de Tassy, ainsi que l'ambiance familiale, apportent à chaque personne bien-être, sécurité et réconfort.